

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **8 juillet 2008**

Décision n° **B-2008-0176**

commune (s) :

objet : Marchés communautaires attribués à la société Roiret entreprises - Avenant collectif de transfert à la société Roiret expo

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Rapporteur : Madame Pédrini

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 30 juin 2008

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Passi (pouvoir à M. Claisse), Mmes Dognin-Sauze, Gelas, M. Rivalta.

Bureau du 8 juillet 2008**Décision n° B-2008-0176**

objet : **Marchés communautaires attribués à la société Roiret entreprises - Avenant collectif de transfert à la société Roiret expo**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 26 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

La société Roiret entreprises a donné en location-gérance à la société Roiret expo son fonds de commerce portant sur la branche d'activité événementiel, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2007.

La société Roiret expo dont le siège social se situe 180, avenue Jean Jaurès à Lyon 7° est inscrite sous le numéro RCS Lyon 501 147 938-code NAF : 4 321 A.

Le présent avenant de transfert vient prendre acte de cette opération et autorise la société Roiret expo à se substituer ainsi à la société Roiret entreprises dans le marché communautaire dont elle est titulaire à compter de la date de notification de l'avenant.

Un marché passé avec la Communauté urbaine et non soldé est concerné :

- marché géré par la direction de la communication

. n° 072 837 W - logistique audiovisuelle concertation du projet Grand Stade.

Cet avenant ne change en rien les clauses du marché susvisé ;

Vu ledit avenant collectif de transfert ;

DECIDE

1° - Approuve ledit avenant collectif de transfert au bénéfice de la société Roiret expo.

2° - Autorise monsieur le président à le signer.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.